



Le relais

INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE CGT-FAPT

Trimestriel n° 56 - Octobre 2012 - 4€

Sommaire

Les ouvriers d'État des PTT
page 2



Coup de chaleur dans le Cher
page 3

Soirée de l'été 2012
page 4

Dossier: «La CGT
et la politique 1958-1978»
pages 5 à 10

Colloque «Syndicalisme CGT
et l'Algérie»
page 11

Vie de l'HS
page 12

Institut
d'Histoire Sociale
CGT-FAPT

Siège social : 263, rue de Paris
Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Tél. 01 48 18 54 00
Fax 01 48 59 25 22



Le billet

Pas d'avenir en Europe sans syndicalisme!

Un enfant sur 5 touché ou menacé par la pauvreté, 22,7% des moins de 25 ans privés d'emploi, des régions transformées en déserts économiques, l'explosion des inégalités, des décisions prises dans le secret des commissions, des extrêmes droites à l'oeuvre ou en embuscade, arrêtons là cette description de l'Union Européenne.

En 1957, ses fondateurs, dans le préambule du Traité de Rome, affirmaient pourtant se fixer comme but «le progrès économique et social...l'amélioration constante des conditions de vie et d'emploi de leurs peuples... l'équilibre dans les échanges et la loyauté dans la concurrence... le développement harmonieux en réduisant l'écart entre les différentes régions et le retard des moins favorisés...».

Ces mensonges n'ont jamais entamé la lucidité de la CGT.

Dans la Vie Ouvrière du 29 mai 1957, se prononçant «en faveur d'un commerce sans discrimination avec tous les Pays, de toute formule de coopération réelle à l'échelle mondiale», elle dénonce un compromis entre les capitalistes de l'Europe occidentale pour se répartir les marchés et renforcer l'exploitation de la classe ouvrière.

A chaque étape de cette construction européenne, la CGT s'est levée contre tout ce qui favorisait les marchés financiers et a agit pour les revendications des travailleurs en France et en Europe.

Elle s'est heurtée :

- au consensus politique qui fait, par exemple aux PTT, que depuis le milieu des années 80, ministres socialistes et ministres de droite se relaient pour faire aboutir le même projet de soumission du service public aux exigences des marchés.
- à l'ostracisme de confédérations syndicales, qui pour des raisons idéologiques ont trop longtemps refusé de travailler avec la CGT en France et en Europe et choisi d'accompagner les projets libéraux.

Ces actions de la CGT, avec leurs forces et leurs limites, n'ont pas été vaines. Elles ont retardé des échéances, les ont marqué de leurs empreintes, éveillé des consciences, construit des solidarités...

Aujourd'hui la Confédération Européenne des Syndicats s'oppose au Traité Européen. L'heure n'est pas à la résignation. L'austérité ne fera qu'aggraver la situation, que renforcer les contradictions. Le syndicalisme a de l'avenir en Europe si il occupe, avec son identité, les trois terrains sur lesquels se mène la lutte des classes :

- l'économique, avec les revendications et l'appropriation publique des secteurs permettant de répondre aux besoins essentiels de la population
- l'idéologique, en opposant la réponse aux besoins à la dictature des marchés
- politique, en s'inquiétant de l'extension des droits des citoyens, de la nature et du rôle des pouvoirs.

Alain GAUTHERON

Cette « Histoire des ouvriers d'état des PTT », préfacée par Albert Le GUERN, est l'œuvre de Raphaël GUIBERT qui l'a

dédiée à Emile Quéré et Jean Florentin infatigables de la commission nationale CGT des ouvriers d'état, car sans eux l'histoire de ces

ouvriers ne serait pas ce qu'elle est !

Ce livre est un livre d'histoire sociale. Il a deux originalités. Il concerne une catégorie de salariés « les ouvriers » souvent oubliés dans l'historiographie qu'ils soient du privé ou, plus encore, du public (des ouvriers fonctionnaires ça n'existe pas !). Victor Hugo, toujours tourné vers le peuple, dénonçait cet à priori des historiens qui écrivent l'histoire dans le prisme des notables, alors que « le passé des humbles vaut bien celui des grands ».

Deuxième originalité, il est écrit par l'un des leurs, Raphaël Guibert ouvrier d'État devenu chef d'atelier, aux ateliers des PTT de Malakoff. Militant syndical de la CGT, lorsqu'il était en activité il se plaisait à dire, voulant sans doute garder une connotation

ouvrière, qu'il travaillait dans une « entreprise ». Curieux de tout, toujours à l'écoute, passionné d'histoire, ses connaissances du mouvement ouvrier ne pouvaient que le conduire vers notre institut. C'est ainsi qu'il y a 5 ans, autour d'un verre, nous lui avons proposé de travailler sur une histoire des ouvriers d'état des PTT ! Autodidacte Raphaël n'est pas homme à se défilier ! Pourquoi pas ? dit-il et il se mit à la recherche des archives, prit des notes, commença à écrire. Ces 5 années peuvent entrer dans la légende des militants du mouvement ouvrier qui grâce à leurs expériences prennent à bras le corps un sujet, le mènent à son terme alors que rien ne les prédestinait à le traiter.

Serge LOTTIER



Une délégation de l'lhs est allée visiter l'imprimerie « Chevillon Imprimeur » à Sens, avec laquelle nous travaillons depuis de nombreuses années. Celle-ci imprime « Le Relais », « Au fil du temps », elle a imprimé nos deux livres d'« Histoire de la Fédération CGT des PTT », il en sera de même pour le livre « Les ouvriers d'état ». Ce fut l'occasion de voir que les nouvelles machines à imprimer sont au top niveau, et, bien sûr de terminer sur un moment empreint de sym-

patie.

Le relais

14^e année de parution - Trimestriel - 4€
 Directeur de la publication : Bernard Bauche
 Rédaction administration : 263, rue de Paris,
 case 345 - 93515 Montreuil Cedex
 4^e trimestre 2012
 Dépôt légal à parution
 CPPAD N° 0902 GB1018
 Chevillon Imprimeur, 89100 Sens

Raphaël Guibert

Les ouvriers d'État des PTT

Préface :
Albert Le Guern



Éditeur : IHS-CGT-Fapt

La petite histoire peut rejoindre la grande! Même pour un coup de chaleur dans le centre de la France.

En juillet 1964, il faisait très chaud, c'était le cas à BOURGES dans le Cher.

Si bien que la section CGT prend l'initiative de s'adresser au directeur départemental des PTT du Cher, afin que les préposés puissent s'alléger de quelques effets vestimentaires, rien de très osé pour l'époque.

48 heures après, la réponse du directeur est sans appel. Les préposés sont «les représentants de l'administration auprès du public et ils doivent garder comme tels une certaine dignité», comme le précise l'instruction 500-56 et «avoir une tenue convenable».

G. Vaché, le secrétaire de la section CGT des PTT reprend à nouveau sa plume pour rédiger un communiqué de presse, qui ne manque ni d'humour, ni de références historiques, jugez plutôt.

Des «SANS CULOTTE» républicains aux «SANS CRAVATE» postiers.

En ce 15 juillet 1964, il faisait chaud à Bourges comme dans toute la France: plus de 36° à l'ombre place Gordaine.

Or, à l'instar des hautes personnalités qui, la veille, avaient passé en revue des éléments de notre armée et autre force de police, un employé quelque peu gradé dans les PTT, instrument docile entre des mains placées elles-mêmes sous la dépendance de cerveaux que le soleil certainement ne surchauffe pas, passait aussi sa revue. Revue vestimentaire d'autres employés: les préposés qui, mufettes ou boîtes garnies de courrier, devaient faire la distribution de l'après-midi. - Portaient-ils une chemisette «civile» à col ouvert et manches courtes, ils devaient pour

être en tenue réglementaire porter une veste par dessus.

- Portaient-ils la chemise d'uniforme, il fallait pour qu'ils soient en tenue réglementaire que les manches ne soient pas relevées, que le col en soit hermétiquement clos avec en plus une cravate soigneusement nouée. Le fait d'être rentré le matin trempé de sueur avait il obligé celui-là à revenir l'après-midi en «pala» à col ouvert, même avec une veste dessus, il n'était pas en tenue réglementaire.

- Tant pis si vous étouffez, et prenez garde aux sanctions éventuelles!

Règlement, règlement, les apparences du contenant importent plus que les réalités du contenu.

Certes, nous ne sommes parisiens ni du débraillé, ni de l'incorrection, ni de l'indécence. Nous n'approuvons pas davantage l'acte de mauvaise volonté évident, caractérisé et coutumier qui risque de porter préjudice à chacun des travailleurs de notre collectivité.

Mais il y a de quoi rester confondu devant tant de rigorisme quand on sait que d'autres problèmes autrement plus conséquents se posent aux PTT sans qu'ils recueillent pour autant l'attention nécessaire d'y attacher pour les résoudre, notamment en ce qui concerne l'insuffisance des effectifs.

Nous faisons juge l'opinion publique des efforts fournis par les préposés pour y faire face.

Pour ce qui a trait aux travaux de préparation du courrier avant sa distribution, des normes déjà élevées ont été officialisées. Ainsi, par exemple, concernant la séparation des correspondances lettres et cartes postales de format ordinaire par rue ou groupe

de rues composant un quartier, ces normes fixent la manipulation de 1 400 objets à l'heure. Or certains préposés, pour «en sortir» en respectant un horaire normal, sont astreints à manipuler une moyenne de 1900 à 2500 objets environ, soit 35 à 50% plus que prévu.

Si les souvenirs de ce que nous avons appris en histoire de France ne se sont pas trop estompés, il nous semble que les «Sans culotte» ont œuvré avec cœur pour la grandeur de la République française naissante.

Alors, nous en prions les responsables, jusqu'à ce que l'insuffisance des moyens mis à leur disposition ne rende absolument impossible, qu'ils laissent donc les «sans cravate» œuvrer pour la renommée des PTT de France, sans tracasserie déplacée. Et qu'ils soient persuadés que, lorsque les rigueurs de la température le permettront ou l'exigeront, ils porteront la veste, et aussi, bien que ces effets ne figurent pas dans la tenue réglementaire dont ils sont dotés, les gants et l'écharpe.

Ajoutons que certains auxiliaires - personnel le plus mal payé bien que le travail fourni soit identique à celui des titulaires - employés depuis plusieurs années ne perçoivent aucune prestation vestimentaire. Pour eux, pas de problème, avec ou sans cravate, tout va bien!

Que dire 50 ans après? Que l'administration des PTT était bien rigide et tatillonne et que sans aucun doute, lorsque les circonstances sont exceptionnelles, avec un peu de bon sens, des mesures exceptionnelles doivent pou-



voir être trouvées, sans que le service public postale en pâtisse, bien au contraire.

Mais, l'on ne peut s'empêcher de faire un parallèle avec la situation actuelle de la Poste. Il n'y a plus d'Administration des PTT et la Poste s'est bien éloignée du service public des années soixante. Une telle démarche aujourd'hui concernant la tenue du préposé ferait sourire, les uniformes se font de plus en plus rares parmi les divers «distributeurs» du courrier. «Tout se dégrade» disent en choeur les personnels et les usagers. S'il n'est pas utile pour nos lecteurs d'en rappeler les raisons, la réflexion mérite d'être poursuivie.

Une occasion s'offre à nous, avec le colloque sur «Le métier de facteur» qui doit se tenir dans quelques mois à Nantes.

Merci à Marie-Claude Bugnone, qui nous a communiqué ces textes, découverts en triant les archives de son syndicat, et qui plus est, par une journée très chaude de l'été 2012!

Le Relais

Colloque sur le Facteur à travers les âges et son devenir

Mercredi 29 et jeudi 30 mai 2013 à Nantes au siège du Conseil Régional.

Il est organisé par l'IHS CGT Fapt, la région CGT Fapt des Pays de Loire et la Fédération. Il sera consacré au métier de facteur, son histoire, son évolution, en lien avec le Service Public et les luttes syndicales de la Libération à 1980. Une demi-journée sera consacrée à une table ronde ouverte sur les préoccupations de la distribution aujourd'hui et son devenir.

Nous attendons des facteurs ou autre lecteurs du «Relais» (ils peuvent aussi solliciter les non lecteurs!) des contributions sur l'histoire d'une lutte, le pourquoi de leur engagement syndical, les conditions de travail, les rapports avec la population, une anecdote significative etc... Elles sont toutes à envoyer à l'adresse suivante: IHS cgt fapt case 545 263 rue de Paris 93515 Montreuil cedex. Préciser «colloque des facteurs».

Droit d'intervention économique aux PTT, toute une histoire... à approfondir

Le personnel et/ou ses représentants syndicaux ont-ils le droit d'intervenir dans la gestion de leur entreprise, encore plus dans le service public et plus particulièrement aux PTT ?

Peuvent-ils donner leur avis dans les instances de gestion, quand elles existent et faire prévaloir une gestion allant dans le sens des intérêts du personnel et des usagers pour le Service Public ?

Ce droit a-t-il existé aux PTT ?

Questions sur lesquelles les recherches de **Michel Gaillard** ont porté. Son intervention se situant principalement dans la période allant de 1916 aux années 60.

De la création des comités techniques en 1916 à la création des Comités Techniques Paritaires dans la Fonction Publique à la Libération en passant par la création du budget annexe en 1923, il développe et relate les initiatives prises par notre Fédération Postale pour faire avancer les revendications des salariés des PTT, principalement lors des discussions sur le budget annexe. Ce qui a rythmé notre activité en fédérant les mouvements et comment elle a œuvré à la défense du service public.

A partir des années 60, les trusts vont de plus en plus vouloir mettre la main sur les PTT.

Les livres d'Histoire de la Fédération (tomes 1 et 2) abordent ces problématiques qu'il nous faut maintenant creuser, notamment dans cette période où les «SCOP» sont mises en avant.

Cette soirée IHS se déroulait avec les secrétaires généraux de syndicats, le 23 août dernier à Courcelles.

Afin de savoir comment elle a été appréciée, rien de mieux que de demander l'avis d'un participant.

Pour **Le Relais, Romain, secrétaire général du syndicat des Postaux de Haute Garonne** a accepté de nous livrer sa réflexion :

« Ce sujet doit être encore approfondi par l'Institut d'Histoire Sociale. Mais « cette revendication » est également trop peu abordée, discutée, débattue dans les différentes structures de notre fédération.

Pourtant les débats passionnants et passionnés, avec les secrétaires généraux, qui ont suivi l'intervention, ont démontré toute la pertinence du sujet notamment par l'intérêt de chacun.

« S'appuyer sur le passé pour agir dans le présent » ; en effet les discussions entre les différentes analyses historiques et l'actualité se rejoignent.

Ainsi « le droit d'intervention économique » des salariés est plus que jamais au cœur de l'actualité dans une crise du capitalisme qui sévit aujourd'hui.

Une crise qui s'applique, avant tout, par des choix stratégiques patronaux qui privilégient une rémunération du capital disproportionnée au détriment d'une rémunération du travail toujours plus faible.

Les dirigeants de nos entreprises de notre secteur d'activité se retrouvent dans cette tendance en faisant un choix volontaire : accaparer le fruit de notre travail.

En plein cœur de la lutte des classes, la CGT a fait le choix d'intensifier sa campagne pour gagner la bataille des idées sur une autre répartition des richesses créées par le travail.

C'est en ce sens que l'intervention des salariés dans les choix stratégiques des entreprises s'avère nécessaire, et ce, afin d'inverser la tendance.

Posons-nous la question :

- L'usine Molex, près de Toulouse, aurait-elle fermé ses portes si les salariés avaient eu le droit de veto sur ces licenciements boursiers ?
- La Poste serait-elle devenue Société Anonyme si les administrateurs CGT avaient eu des droits d'in-

terventions plus importants au sein du CA ?

C'est pourquoi, il est nécessaire de mettre en débat, avec nos syndiqués et les salariés, cette question de nouveaux droits d'intervention sur la stratégie économique des entreprises.

C'est en premier lieu en agissant collectivement sur chaque lieu de travail, que l'intervention des salariés dans une entreprise pourra s'imposer.

Cela m'amène à faire directement le lien avec le thème choisi pour la journée d'étude des secrétaires généraux du 24 août : la place du travail, qui se situe dans le prolongement de notre congrès fédéral mais aussi au cœur de la campagne confédérale « Transformer le travail, une ambition de la CGT » avec la perspective de notre 50^e congrès confédéral durant lequel le sujet de la place du travail sera au centre.

Engager ce débat, c'est aussi porter la question du renforcement de la CGT par l'adhésion, un atout majeur pour permettre aux salariés d'intervenir.

C'est bien en partant du travail, que nous construirons le rapport de force nécessaire pour transformer le travail et donc la société.»

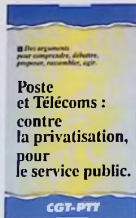
Romain nous rappelle combien l'histoire peut aider au débat sur le présent, aider à découvrir le positif et rectifier s'il y a des manques concernant la réflexion sur des sujets d'actualité. En ce sens nous sommes ouverts à toute rencontre avec les actifs pour débattre de tel ou tel sujet où l'histoire peut apporter un plus !



1975 - 1978 - 1979 - 1984



1983



1995

La CGT et la politique

Retour sur divers scrutins entre 1958-1978

En guise de préambule :

Lors du XX^e congrès de la Fédération CGT-PTT en novembre 1967, il a été rappelé dans le rapport d'activité, ce que disent les statuts de la CGT réunifiée à Toulouse en mars 1936 :

« Le mouvement syndical se réserve le droit de répondre favorablement ou négativement aux appels qui lui seraient adressés par d'autres groupements, en vue d'une action déterminée. Il se réserve également le droit de prendre l'initiative de ces collaborations momentanées, estimant que sa neutralité à l'égard des partis politiques ne saurait impliquer son indifférence à l'égard des dangers qui menaceraient les libertés publiques, comme les réformes en vigueur ou à conquérir ».

Et d'ajouter « Un programme commun est en voie de réalisation. La CGT a défini le contenu démocratique, social et pacifique d'un tel programme dans lequel les travailleurs doivent se reconnaître ».

L'année 1958

Les préludes au pouvoir personnel

13 mai à Alger, des généraux factieux tentent un coup de force militaire et forment un comité de salut public. A Paris des fascistes manifestent pour imposer en France un gouvernement autoritaire et antirépublicain. Le 15 mai, contre le pouvoir légitime, le général de Gaulle, répondant à l'appel de ces factieux, se dit prêt à assumer le pouvoir.

Le président de la République René Coty et le président du Conseil Pierre Pflimlin font appel à de Gaulle pour former un nouveau gouvernement.

Assemblée Nationale le 1^{er} juin, par 329 voix pour, les députés abandonnent leur pouvoir entre les mains du général, tandis que 244 députés (la totalité des communistes, la majorité des socialistes, du parti radical et quelques autres) restent toutefois fidèles à la République. Ainsi la peur du peuple, qui manifeste pour sauver la République, reste la plus forte. De même que ce choix « *Plutôt de Gaulle que... le Front Populaire* », de la part de ceux-là même qui avaient déjà choisi « *Pétain au Front Populaire* », quelques 20 ans auparavant !

La CGT et ses organisations ne restent pas silencieuses.

Même si ces choix ne sont pas proposés au suffrage universel, il convient, dans cette période extrêmement dangereuse pour la démocratie, d'ouvrir les yeux du plus grand nombre et cela moins de quinze années après avoir vaincu le fascisme en Europe.

Dès le 13 mai au soir, la CGT dénonce les ennemis de la classe ouvrière et de la République et invite à l'union totale des organisations syndicales pour barrer la route à la dictature et au fascisme.

Le 14 mai, le bureau de la Fédération CGT-PTT s'adresse aux autres fédérations des PTT pour une rencontre. L'histoire retiendra que seule FO continuera d'ap-

peler à... l'inaction ! Cependant pour nombre de ses adhérents, l'unité s'imposera, comme ce fut déjà le cas en 1934 face à une précédente menace fasciste.

Le référendum plébiscite de la V^e République

De Gaulle président du Conseil charge le garde des Sceaux, Michel Debré, de rédiger la Constitution de la V^e République. Dès août, Emile Quéré pour la Fédération la condamne : « *Le texte définitif aggrave le caractère dictatorial du projet. Il souligne la volonté de mettre hors-la-loi ceux qui luttent pour la défense des revendications, des libertés, de l'intérêt national, contre la dictature* ».

Les partis de la droite mènent la campagne et presse, radio et télévision sont mobilisées. L'Église appelle les catholiques à soutenir de Gaulle. Les socialistes, qui font partie du gouvernement, sont divisés mais appellent à voter OUI ; pour les communistes, ce sera NON.

Dans l'éditorial de la Fédération Postale de septembre, G.Frischmann écrit : « *Quand on a la confiance des banques et des patrons...on n'a pas celle des travailleurs ! C'est pourquoi dans le monde du travail, le NON surgira comme un rempart indestructible* ».

Le 28 septembre, il y a 4 millions d'abstentions.

4 624 474 ont répondu NON, tandis que 17 266 228 des exprimés, soit 79,25% approuvent, la Constitution est adoptée le 4 octobre.

Et maintenant ?

C'est le titre de l'éditorial de la Fédération Postale d'octobre, qui poursuit « *La Fédération Postale CGT défendra avec acharnement pied à pied les revendications, les droits, l'acquis des luttes précédentes. Elle oeuvrera pour cela à l'union des travailleurs des PTT, les OUI et les NON, qui peinent ensemble...* ».

Les élections législatives du 23 novembre porteront à l'Assemblée Nationale une très forte majorité de députés de droite. Le vote a lieu au scrutin majoritaire uninominal

à 2 tours (comme vient de le décider la nouvelle Constitution de la Ve République): ainsi le PC obtient 3 882 000 voix et n'a que 10 élus, la SFIO 3 167 000 voix et 40 élus, l'UNR nouvelle formation gaulliste avec 3 603 000 voix aura 189 élus!

Le 21 décembre 1958 de Gaulle se fait élire président de la République. Pas encore au suffrage universel direct, mais par un collège de 80 000 grands électeurs. Il y a 3 candidats, un divers droite, un communiste et pour l'UNR, de Gaulle, celui-ci obtient 78,51% des voix.

De 1959 à 1962

Ce que les organisations avaient dénoncé et prévu avec l'arrivée de de Gaulle s'est hélas vérifié, le statut des fonctionnaires sera une cible privilégiée, mais pas seulement. Toutefois la riposte, les ripostes même s'organisent dans l'unité parfois dans la fonction publique. La guerre d'Algérie s'enlise, mais les divergences entre les forces syndicales et politiques s'affirment.

Le référendum du 8 janvier 1961

Devant l'hostilité grandissante de la guerre, il est décidé par de Gaulle qui pose une double question: « Approuvez-vous le projet de loi...concernant l'autodétermination des populations algériennes et l'organisation des pouvoirs publics en Algérie avant l'autodétermination. »

Considérant comme une évidence l'autodétermination du peuple algérien, la CGT estime toutefois que la question est ambiguë concernant la persistance du pouvoir des autorités françaises pour préparer la consultation. Le comité confédéral national de la CGT des 13 et 14 décembre 1960 après débat (certains souhaitaient l'abstention ou un boycottage) décide d'appeler à voter NON. Si du côté syndical, FO, FEN et CFTC ne se prononcent pas, au plan politique pour le PC c'est NON et pour le Parti Socialiste OUI.

Le 8 janvier 75,3% des électeurs se prononcent pour le oui, soit 53,9% des inscrits et un recul de 2 500 000 suffrages pour le pouvoir par rapport au référendum de 1958.

Il faudra attendre plus d'une année pour qu'enfin un accord sur le cessez-le-feu soit conclu le 18 mars 1962 à Evian entre l'Algérie et la France.

Le référendum du 8 avril 1962 est organisé pour entériner l'accord du 18 mars

Sans hésitation, la CGT appelle à voter OUI.

Celui-ci l'emportera à 90,7%. L'Algérie est enfin indépendante. Les postiers algériens pourront compter sur leurs camarades CGT des PTT pour les aider. (Voir les articles de Louis Cardin dans le *Relais* et la récente brochure de l'ih, du même auteur).

Réformer la Constitution, de Gaulle le voulait depuis un certain temps, c'est le 12 septembre qu'il annonce un nouveau référendum le 28 octobre, afin que le président de la République soit désormais élu au suffrage universel.

Comme l'écrit Benoît Frachon dans la Vie Ouvrière du 16 octobre 1962: « La CGT n'a pas hésité un seul instant à appeler les travailleurs à voter « non » le 28 octobre lors du référendum-plebiscite...Elle a ainsi affirmé la continuité de sa politique envers le pouvoir personnel, dont elle a signalé les graves dangers dès son instauration en 1958 ». Dans le journal fédéral Georges Frischmann ajoute « Après avoir lutté contre les effets d'une politique, il faut logiquement lutter contre la cause: le régime. Et puisque nous en avons l'occasion, nous dirons NON ». Le OUI l'emportera avec 62,25%, contre 37,75% de NON. A noter que de Gaulle perd 4 millions et demi de voix par rapport à 1958.

De 1965 à 1969

5 et 19 décembre 1965 sont les dates des élections présidentielles

En mai la CGT a tenu son congrès confédéral et dans l'appel adressé aux travailleurs, on relève cette phrase: « Le 35^e congrès s'est prononcé, à nouveau, pour l'élaboration d'un programme commun à toutes les forces démocratiques, syndicales et politiques ».

Si le général de Gaulle est candidat à sa succession, trois mois avant le scrutin, François Mitterand (Fédération de la Gauche Démocratique et Socialiste) annonce sa candidature et ses options fondamentales. Le 23 septembre, le Parti Communiste lui apporte officiellement son soutien.

Le 15 octobre la CA (Commission Administrative à l'époque) de la CGT, à l'unanimité moins une voix, appelle à voter François Mitterand. La résolution du conseil national de la Fédération des PTT approuve pleinement la position confédérale et appelle « à la poursuite et à l'élargissement des luttes et demande à l'occasion et au delà des élections présidentielles de développer les plus grands efforts pour l'élaboration d'un programme commun scellant l'union de toutes les forces démocratiques et syndicales... ».

Au 1^{er} tour, de Gaulle est mis en ballottage, mais au second il est élu avec 54,5% des suffrages contre 45,5% à F.Mitterand. La désaffection pour de Gaulle se situe désormais au niveau des grandes masses populaires.

Dans sa résolution du 23 novembre, le conseil national de la Fédération PTT « demande au personnel des PTT, - de montrer au pouvoir, par une utilisation judicieuse du bulletin de vote, les sentiments qu'il manifeste à son égard.

- d'exiger des partis de gauche la conclusion d'un programme commun permettant l'élection d'une majorité républicaine favorable aux revendications des travailleurs ».

En décembre 1966 l'accord entre le PCF et la FGDS, en vue des élections législatives prochaines, est salué par la CGT car, estime-t-elle, « Il favorise l'union des travailleurs engagés dans l'action syndicale contre l'Etat et le patronat ».

Les 5 et 12 mars 1967, les élections législatives traident un nouveau progrès pour les forces politiques de gauche. Majorité gaulliste 247 députés, PC et FGDS respectivement 73 et 121 députés et 41 pour le Centre Démocrate.

Le journal fédéral d'avril 1967 titre « Les promesses doivent être tenues! » et reproduit à la une un article du journal gaulliste « La Nation » en date du 5 avril:

« Du social oui, mais dans certaines limites. Au lendemain des élections législatives, nous avons été parmi les premiers à proclamer l'urgence d'une politique sociale d'envergure, et à montrer à quel point elle était nécessaire maintenant si on voulait gagner l'ensemble de la jeunesse avant les prochaines échéances. Pourtant, à ce thème général, il faut apporter quelques nuances. Nous tomberions, sinon, dans une démagogie inadmissible et rien ne nous séparerait des facilités débridées de l'opposition. Le gaullisme s'est toujours défini par une extrême générosité, en même temps que par son grand souci de voir les réalités comme elles sont. Dans ces conditions, il n'est pas question un instant de « vouloir faire du social ». Cette expression ne veut d'ailleurs rien dire, et ce serait se berner de mots que de la reprendre à notre compte ».

Ce texte de la droite est édifiant et notre syndicat d'ironiser « Mais qui donc pouvait encore nourrir des illusions! »

1968, premier grand affrontement avec le pouvoir gaulliste

« Gouvernement populaire », « Dix ans ça suffit! », deux slogans d'« Une classe ouvrière qui a pris réellement les choses en main » dira Georges Séguy.

Malgré la puissance du mouvement revendicatif, aucun changement démocratique ne s'opère et la CGT ne peut que regretter l'absence d'un programme commun de la gauche, qui aurait pu donner une perspective concrète aux travailleurs en lutte. Au contraire, on assiste à de basses manoeuvres pour isoler la CGT et le PC. C'est l'opération meeting au stade Charléty, où François Mitterrand pose unilatéralement sa candidature à la Présidence de la République et désigne Pierre Mendès-France comme premier ministre d'un gouvernement provisoire... La CFDT soutient l'opération division (finie donc sa neutralité historique!). Quant à de Gaulle il peut souffler un peu et agiter le spectre de l'anarchie et de la guerre civile, à la veille de **nouvelles élections législatives, les 23 et 30 juin 1968.**

Celles-ci offriront à de Gaulle une chambre sur mesure.

La majorité présidentielle recueille en effet 394 sièges, dont 294 UDR, la gauche parlementaire 91 sièges (FGDS 57, PC 34).

Le référendum du 27 avril 1969

De Gaulle souhaite mettre en place un échelon régional en même temps qu'une transformation du Sénat. Comme pour les précédentes consultations du Général, il s'agit pour celui-ci de faire avaliser l'ensemble de sa politique.

La CA de la CGT appelle à voter NON.

Lors de son conseil national du 19 mars la Fédération « souligne que le gouvernement répond NON aux revendications des travailleurs, mais voudrait qu'ils répondent OUI à sa politique... à cette invitation vous opposerez un NON massif ».

La CFDT, FEN et FO se prononcent également pour le NON.

Les résultats sont les suivants: 12 007 102 NON, soit 52,41% et 10 091 753 de OUI. De Gaulle en tire la conclusion, il donne sa démission de président de la République. C'est Alain Poher, président du Sénat qui assure l'intérim jusqu'à la nouvelle élection présidentielle.

La présidentielle de juin 1969

Au premier tour, les candidats sont nombreux et il n'y a pas de candidat commun à gauche; les résultats sont les suivants: G.Pompidou (UDR) 44,47%, A.Poher (CD) 23,31%; J.Duclos (PC) 21,27%, G.Deferre 5,01%; M.Rocard 3,61%.

Pour le second tour, la CGT refuse de tomber dans le piège du mode d'élection présidentielle en choisissant entre deux candidats qu'elle a également dénoncés, elle recommande l'abstention. G.Pompidou l'emporte avec 58,21%, mais ne réunit que 37% des inscrits.

En octobre, la Fédération publie dans le Militant, une étude sur « 10 ans de gestion gaulliste des PTT ». Dans le même temps elle s'adresse aux usagers, analyse les vraies et les fausses solutions et appelle ceux-ci à user de leur autorité et de leur influence pour faire aboutir ses propositions.

Au 37^e congrès de la CGT en novembre, pour la première fois, « Le socialisme est à l'ordre du jour, il est nécessaire et possible ». Pour cela, « il faut un accord entre les partis de gauche sur la base d'un programme rassemblant la majorité des Français autour de la classe ouvrière et auquel la CGT veut être associée ».

Et cette mise en garde « Qu'il serait illusoire de parler d'une alternative démocratique en France sans se préoccuper de savoir comment il sera mis un terme à la domination des monopoles capitalistes », mais encore « ne reconnaître à la classe ouvrière qu'un rôle de force d'appoint est d'avance voué à l'échec ».

En juin 1971 François Mitterrand, fort de sa position dominante acquise lors de la présidentielle de 1965, prend le pouvoir au sein du Parti Socialiste lors du congrès d'Epinay, sur les bases d'un programme d'union des forces de gauche.

« La révolution c'est la rupture » proclame-t-il et d'ajouter « Notre base, le front de classe. Le véritable ennemi, c'est le monopole de l'argent, l'argent qui corrompt, l'argent qui achète, l'argent qui écrase. L'argent roi qui ruine et qui pourrit jusqu'à la conscience des hommes ».

Comme les promesses gaullistes non tenues après les législatives de 1967, de tels propos du futur président de la République ne seront pas oubliés, lors du second septennat, le cercle mitterrandien étant confronté aux « affaires »!



1972, du référendum sur l'Europe à la présidentielle de 1974

Depuis 1958, le Marché commun a progressé, favorisant l'accélération de la concentration capitaliste, le renforcement des groupes financiers et une aggravation de l'exploitation des peuples. Cela se traduit par une inflation forte et un chômage massif, que les luttes dans plusieurs pays essayent de contrer. Le 22 mars 1972 l'Europe des 6 doit passer à 10 pays. Chaque pays concerné doit donc ratifier par traité les adhésions nouvelles. G. Pompidou, président de la République décide de soumettre cette ratification à un référendum le 23 avril 1972. Après de Gaulle coutumier du fait, le président en exercice, confronté aux luttes sociales, tente de biaiser pour sauver son régime.

Pour la CE de la CGT « ...dans la logique et la continuité de l'orientation du programme et de l'action de la CGT, les travailleurs ont toutes les raisons de répondre NON lors du référendum du 23 avril ». G.Séguy ajoute « Il n'y a pas à nos yeux, une politique intérieure exécutable et une politique européenne acceptable ». Il poursuit « Comme vous le constatez, la CE s'en est tenue à donner un avis aux travailleurs. Il n'y a pas de consigne de vote. La CGT n'a pas à en donner ». Le Parti Socialiste prône l'abstention et le PC le vote NON.

Il y aura 11,6 millions d'abstentions (39%), bulletins blancs et nuls 2 millions,

OUI 10,6 millions et 5 millions pour le NON.

Si le OUI l'emporte, le référendum est avant tout un échec pour le pouvoir, les considérations de la politique intérieure ont été déterminantes pour ce scrutin.

27 juin 1972, signature d'un Programme commun de gouvernement par les dirigeants du Parti Socialiste et du Parti Communiste, rejoints un peu plus tard par les Radicaux de gauche.

« Un événement d'une portée sans précédent pour le mouvement ouvrier de notre pays » dira la Commission Exécutive de la CGT.

La Fédération CGT-PTT, « qui a toujours combattu pour une administration réellement au service de la population et de l'économie, se félicite des mesures prévues dans le Programme commun qui tendent à la démocratisation de l'Etat et de la Fonction Publique; elle appuie le programme de nationalisation des grandes entreprises des télécommunications et de l'électronique, du secteur bancaire et du crédit... ». Les publications de la CGT et de la Fédération des PTT, mais aussi les autres organisations CGT popularisent et explicitent ce Programme commun. C'est particulièrement le cas avec un n° spécial du Militant en août 1972. C'est l'occasion pour G. Frischmann de rappeler dans la présentation du dossier, le long chemin effectué par la CGT, tout au long de son histoire pour combattre l'exploitation capitaliste et apporter « Bien être et liberté » aux travailleurs. Il poursuit « Dans tous ses congrès la CGT montrait à tout moment la voie à suivre. La perspective démocratique et socialiste est dans tous les textes confédéraux et fédéraux, ainsi que le moyen essentiel de vaincre: l'union des forces démocratiques et syndicales ». Le texte de la CGT intitulé « **Thème de réflexion sur les perspectives du socialisme pour la France et le rôle des syndicats** » en est le document référence.

Pour le congrès fédéral CGT-PTT d'octobre 1972: « L'unité progresse. Le Programme commun ouvre aujourd'hui des perspectives claires pour en finir avec le pouvoir de l'argent et pour la conquête du bien-être et des libertés ».

4 et 11 mars 1973, les élections législatives

Elles ont donc lieu, avec une nouvelle donne, l'existence d'un Programme commun de gouvernement à gauche. Pour la CGT, qui se prononce pour la victoire du Programme commun, « ces élections sont le prolongement de l'action revendicative, c'est dire non au pouvoir et au patronat, repousser toutes les forces réactionnaires, imposer un changement véritable permettant une authentique politique sociale. Il est possible d'assurer la victoire du Programme commun de la gauche soutenu par la CGT. La CGT se considère pleinement engagée dans la bataille des élections qui opposent la droite réactionnaire à la gauche unie; elle appelle l'ensemble de ses organisations à prendre avec audace une part active à la victoire de la gauche et son programme ». CE de la CGT du 10 janvier 1973.

G. Frischmann termine ainsi son éditorial du Journal fédéral de Février « Avec la CGT, nous avons dit en 1968: 10 ans ça suffit; nous disons aujourd'hui: quinze ans, c'est trop. Et nous agissons pour en finir avec ce régime et pour l'avènement de la société nouvelle que veulent les travailleurs et qu'ils reconnaissent dans le Programme commun ».

Les partis signataires du Programme commun obtiennent 42,11% des voix au 1^{er} tour et 45,65% au second. Au premier tour 60% des électeurs ont condamné la majorité

de droite, qui ne doit son salut qu'au revirement des centristes-réformateurs au second tour.

Au soir du scrutin, la CGT déclare: « La lutte pour substituer à la politique du grand capital celle du Programme commun doit continuer et s'amplifier ».

Les luttes effectivement vont se développer, très souvent unitaires avec la CFDT (et ce malgré les désaccords entre CGT et CFDT vis à vis des partis de gauche), mais encore de fortes luttes avec en plus la présence de FO et la FEN chez les fonctionnaires.

A l'automne 1973 survient le premier « choc pétrolier », avec un quadruplement du prix du baril de pétrole brut, la dégradation économique amènera la fin de ce que l'histoire a qualifié des « Trente Glorieuses », en laissant la place à une crise croissante et durable.

Le 8 novembre, l'Union des Forces démocratiques (PC, PS, CGT, CFDT, FEN) est en marche et se concrétise pour la 1^{ère} fois dans une déclaration commune, condamnant la politique économique du gouvernement qui conduit à une accélération de l'inflation et du chômage. Le 6 décembre connaîtra une imposante grève générale de 24h, contre la vie chère, FO lançant un appel parallèle.

Le président Georges Pompidou décède le 2 avril 1974, la situation sociale s'en trouve naturellement modifiée.



L'élection présidentielle des 5 et 19 mai 1974

La Commission exécutive de la CGT, élargie aux responsables des fédérations et des régions, réunie le 10 avril, appelle à voter et à faire voter massivement François Mitterrand, candidat unique de la gauche, sur la base des orientations fondamentales du Programme commun. Le bureau fédéral des PTT approuve cette position, tout en précisant les exigences revendicatives portées dans les luttes par le personnel des PTT. Le journal fédéral d'avril fait sa une avec « Soyons logiques! Une occasion se présente! Sachons la saisir! Voter et faire voter pour le candidat du Programme commun ».

La confédération CFDT soutient F.Mitterrand, la FEN en fait de même.

Et pour G. Frischmann dans le journal fédéral de mai : « La victoire est possible, soyons-en tous et toutes les acteurs ».

Si le candidat de la gauche arrive très largement en tête avec 43,24% au 1er tour, c'est Valéry Giscard d'Estaing qui sera élu de justesse au second tour. Pour G. Séguy, à la CE de la CGT du 29 mai « Depuis mai 68, c'est le 2^e grand bond en avant de l'union des forces populaires, il s'en est fallu de peu qu'il soit décisif... En 14 mois, 3 millions d'électeurs ont rallié le camp des 10 millions des législatives de 1973 ».

De 1975 à 1978 : le temps du débat et de la réflexion à la CGT

L'automne 1974 a été jalonné de grandes luttes, notamment dans la Fonction Publique, dont celle des PTT d'octobre-novembre qui marquera les esprits par sa durée et sa puissance. Si aucune échéance électorale majeure n'intervient dans les années 1975,76 et 77, elles seront marquées par des luttes, mais aussi des débats dans les instances syndicales et politiques.

A noter toutefois que la gauche est devenue majoritaire, dans le pays, avec 51,5% lors des cantonales de mars 1976.

Une question doit être réglée, celle de l'actualisation du Programme commun, pour tenir compte de l'aggravation de la crise depuis 1972, comme le réclame le Parti communiste. Après bien des péripéties, une première rencontre entre les partis de gauche a lieu le 17 mai 1977. Mais à la rentrée de septembre, c'est l'échec du sommet des partis de gauche. Cette situation va conduire à de profonds débats dans le pays et dans la CGT d'autant que la crise s'aggrave avec la politique de Giscard et Barre, tous les secteurs sont concernés par la régression sociale. Ainsi G. Séguy, lors du meeting de rentrée de la région parisienne, met les points sur les « i » : « Soucieux de ne rien faire qui puisse déformer notre image de marque syndicale, nous nous interdisons toujours, à priori, de nous mêler d'affaires politiques ne relevant pas de nos prerogatives. C'est ce qui a déterminé et détermine notre attitude envers les problèmes qui ont surgi dans le passé et surgissent présentement entre Partis de gauche. Mais il est des questions à propos desquelles il n'y a pas de neutralité syndicale possible ».

Le CCN de la CGT des 6 et 7 décembre réaffirme sa volonté, à la fois d'agir « pour que vive le Programme commun de gouvernement », mais aussi de mettre davantage en avant le propre programme d'action de la CGT.

Peut-être un peu trop négligé au profit d'une référence souvent exclusive au Programme commun! Le texte du CCN porte ce titre « Pour le changement: l'action indépendante de la CGT et ses rapports avec les partis de gauche ».

Après les rencontres avec tous les partis de gauche, la CE de la CGT du 20 décembre en a fait un compte rendu intitulé « La CGT ne saurait s'interdire aucune initiative ni expression ».

La Fédération des PTT, quant à elle, s'engage résolument en faveur d'une actualisation du Programme commun incluant des mesures ouvrant à « un vrai changement ». La question des nationalisations est mise au coeur du débat.

Si l'échec concernant le Programme commun est durement ressenti, les luttes ne s'atténuent pas pour autant, mais un certain attentisme sera constaté à la veille des élections.

12 et 19 mars 1978, les élections législatives

Celles-ci seront marquées par le « bi-polarisme », avec une alliance RPR-UDF face à la Gauche regroupant les trois anciens partenaires du Programme commun, même s'il n'y a pas de candidatures communes. Il y a aussi des candidats divers, dont l'écologie qui apparaît pour la première fois avec 250 candidats, et ceux de l'extrême gauche. A noter la dramatisation de la campagne par le président de la République, il évoque une possible cohabitation, avec un président qui n'aurait pas les moyens de s'opposer à l'application du Programme commun, d'inspiration collectiviste, qui serait un désastre économique...

La majorité sortante progresse de plus de 1,4 millions de voix et obtient 52,06%, la gauche 48,57% et les divers 0,36%. A l'Assemblée Nationale, il y a 154 députés RPR, 123 UDF, 113 socialistes, 86 communistes et 15 non-inscrits.

Bien sûr le mode de scrutin ne favorise pas les partis de gauche, mais l'on ne peut toutefois en rester à ce seul constat. Les organisations démocratiques, politiques et syndicales doivent pousser plus loin leur analyse. C'est ce que feront la CGT et ses organisations. La préparation du congrès confédéral est favorable à une telle réflexion en profondeur.

Le 40^e congrès de la CGT du 26 novembre au 1^{er} décembre 1978 se tient donc à Grenoble, après de nombreux et intenses débats préparatoires: la préparation démocratique souhaitée s'est réalisée, avec plus de 7 000 réunions-débats. Dans son rapport d'ouverture au 40^e congrès Georges Séguy disait :

« Plus approchait l'échéance des élections législatives, plus se confirmaient la surestimation de la solidité de l'union au sommet, la sous estimation de la capacité de l'adversaire d'en provoquer la rupture, l'une et l'autre alimentant une vue idéaliste du changement et une certitude de la victoire électorale de la Gauche, à laquelle tout fut subordonné y compris, dans une certaine mesure, la satisfaction des principales revendications.



Le fait que nous mêmes, dans cette période, en faisant plus référence au Programme commun et de moins en moins à celui de la CGT a pu contribuer, même si ce fut à notre corps défendant, à entretenir la confusion...

...Mais ce ne fut pas la cause de la rupture de l'Union de la Gauche et du sursis de justesse obtenu par la Droite.

Quand la lutte des classes prend une dimension telle qu'elle peut mettre en danger le pouvoir de la bourgeoisie, le changement requiert un engagement lucide et responsable des travailleurs, un rassemblement et une mobilisation largement majoritaires des masses populaires et d'un niveau de conscience élevé.

Sans cela, l'histoire l'a maintes fois démontré, les accords de sommet restent précaires et vulnérables.

C'est l'enseignement principal que nous tirons des élections de mars 1978, pour le présent et l'avenir immédiat, car si les élections entrent à présent dans l'histoire, les problèmes économiques et sociaux demeurent, le mécontentement et l'opposition populaires à la politique du grand capital ne sont pas moindres qu'avant mars 1978.

Lors du 24^e congrès de la Fédération CGT des PTT en janvier-février 1979, Georges Frischmann dans son rapport rappellera l'accord de la Fédération avec la confédération CGT, reprenant d'ailleurs ce même extrait du discours de G.Séguy. Il confirmait aussi le combat incessant de la Fédération, et qui doit continuer, pour un véritable changement et il ajoutait « La discussion ne saurait être close à ce propos. Notre Fédération déplore tout de même que le monde syndical réformiste ait pratiquement démissionné de toutes ses responsabilités pour aider la gauche à surmonter ses divergences, notamment quant aux objectifs sociaux à fixer, et aux moyens à mettre en oeuvre pour faire une toute autre politique. Car une telle aide aurait permis à la gauche d'être plus crédible et donc de triompher ».

Sans vouloir donner de leçons, ni de conseils !

A la veille de l'élection présidentielle de 1981, si l'aspiration au changement est largement partagée, elle repose pour beaucoup sur le rejet de la politique d'austérité du président sortant. Au second tour, la CGT « appelle les travailleurs à battre le candidat de droite, Valéry Giscard d'Estaing, en votant pour le candidat de gauche restant en lice ».

En Mai 1981 François Mitterrand du Parti socialiste est élu président de la République, un gouvernement de la gauche plurielle est formé.

L'histoire récente (celle des années 1980-90 qu'il convient de fouiller avec le recul nécessaire) a déjà confirmé que l'autocritique de la CGT, ses critiques et ses propositions pour l'avenir formulées lors du 40^e congrès étaient fondées, pertinentes et justes.

La question du contenu de l'évolution de la société demeure fondamentale. En effet nous assistons depuis des dizaines d'années, à une mise en condition visant à accrédi- ter l'idée que le libéralisme et le progrès social seraient compatibles. Ainsi au plan politique, les uns veulent imposer plus que jamais l'association capital - travail, tandis que d'autres tentent de réhabiliter l'idéologie de collaboration de classe. Ils se rejoignent pour affirmer qu'avec la mondialisation, il n'y a pas d'autre alternative possible. Seule la méthode pourrait-être débattue avec les partenaires sociaux, mais en sachant bien que ni le capital, ni le monde de la finance ne seront remis en question : le résultat est donc connu d'avance.

Dans un tel contexte, le mouvement syndical, qui est toujours intervenu sur des sujets de société (pour ce qui relève de ses compétences et prérogatives), doit plus que jamais ne rien s'interdire.

Lors des journées d'étude des Instituts CGT, en juin 2001, Georges Séguy, président de l'IS-CGT disait « **Dans notre expérience passée il y a tout ce qui est à notre honneur, et il y a, aussi, les erreurs dont nous ne devons pas craindre de parler ouvertement, c'est la condition pour ne pas les transmettre** ».

Bernard BOUCHE



Sources :

- Collection du « Journal de la Fédération CGT des PTT » années 1957 à 1981.
- Collection du « Militant des PTT » édité par la Fédération CGT des PTT, de juin-juillet 1958 à mai 1981.
- « Histoire de la Fédération CGT des PTT de 1945 à 1981 » Ihs-cgt-fapt - 2011.
- « Les fonctionnaires sujets ou citoyens ? » de 1947 à 1981, René Bidouze-Éditions sociales - 1981.
- « CGT, approches historiques » CCEO-Institut CGT d'histoire sociale -1988.
- « Le Peuple » CGT, compte rendu du 40^e congrès confédéral de la CGT-1979
- Illustrations: dessins de Georges Wolinski pour « Dessins dans l'air-Wolinski 1978-1979 ». Éditions L'Humanité

Le syndicalisme CGT, son apport au mouvement syndical algérien sous la colonisation, pendant et après la Guerre d'Algérie

Le 20 juin dernier, à la Bourse du Travail de Lyon, une soixantaine de personnes ont assisté à une conférence débat sur ce thème d'actualité, au lendemain du 50^e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie.

Placée sous la présidence de Louis Viannet,⁽¹⁾ initiée par notre l'hs Fapt et l'hs Rhône Alpes, elle est un exemple de coopération entre instituts régionaux et professionnels.

Serge Lotier représentait l'hs, Roger Gay l'hs Rhône Alpes. Les instituts de Rhône Alpes et une trentaine de postiers y ont participé.

Alphonse Véronèse,⁽²⁾ par la voix de Roger Gay, a retracé la genèse des positions de la CGT pendant la guerre d'Algérie. Louis Cardin⁽³⁾ a présenté le syndicalisme Cgt et sa coopération avec le mouvement syndical algérien depuis le début du 20^e siècle jusqu'en 1972,⁽⁴⁾ notamment dans les PTT.

Le sujet est ambitieux car on ne peut aborder ces questions sans les replacer dans le contexte politique, économique et social de cette longue période, tant en Algérie qu'en France, ce dont un bref article ne peut rendre compte. Il sera utile, à cet effet, de se reporter à la brochure «Mémoires Vives».⁽⁵⁾

Alors que la conquête de l'Algérie commence en 1830 et qu'en 1887 est appliqué le code de l'indigénat qui prive les Algériens de leurs droits politiques et les réduit à un véritable esclavage, le syndicalisme algérien commence à se forger à partir de 1903. Organisés au sein de la Cgt, les militants se forment à l'école de lutte de classe de la Cgtu (majoritaire en Algérie dès 1922). Le mouvement nationaliste se développe à partir de 1926 et les revendications d'indépendance prennent une place prépondérante au fil des années. La Cgt favorise l'algérienisation du syndicalisme et salue, en juin 1954, la création de l'Ugsa-Cgt.⁽⁶⁾ L'Ugta créée en 1956 est la fille algérienne de l'Ugsa-Cgt. Après 1945 en métropole, les travailleurs immigrés algériens sont massivement syndiqués à la Cgt. Ils participent aux formations syndicales et aux congrès.

La CGT pendant la guerre d'Algérie

Elle a acquis une culture anticolonialiste au cours de la guerre du Rif en 1925. Aussi lorsque l'insurrection éclate le 1^{er} novembre 1954, la déclaration de Benoit Frachon à Alger représente, en substance, l'engagement de la Cgt dans la lutte contre les exploités communs, la solidarité de classe internationaliste, la reconnaissance des véritables aspirations sociales et nationales du peuple algérien par le droit des peuples

à disposer d'eux-mêmes. Ce sont ces objectifs constants auxquels la Cgt va travailler en fonction des circonstances politiques concrètes, avec pour aboutissement la négociation et la paix. La lutte est âpre et longue avant la signature des accords d'Évian en mars 1962.

C'est une période difficile durant laquelle les militants de la Cgt rament à contre courant de l'opinion majoritairement acquise à l'idée que «l'Algérie c'est la France». Le racisme anti arabe, anti algérien domine. Syndicalement la Cgt est seule à avancer le slogan de «paix en Algérie». Politiquement, toutes les forces sont partisans d'un retour à l'ordre par la force, à l'exception du Parti communiste qui ne prônait pas le rattachement mais une solution d'autonomie dans le cadre de l'Union française. La presse d'opinion relaye l'information officielle, «l'Humanité» censurée de très nombreuses fois déroge à cette règle. La «Vie Ouvrière» est le seul journal syndical à éclairer sur les raisons de cette guerre et les solutions à apporter.

En 1958 «La Cgt se place à la tête de la classe ouvrière, contre le danger fasciste, pour la défense des libertés et de la République». Mais il faut attendre 1960 pour que l'appel à un large front syndical commun rassemble des millions de salariés sous un arrêté de travail d'une heure, le 1^{er} février à l'appel Cgt, Fen, Unef (refus Fo et Cftc) pour l'autodétermination; et avril 1961, pour que la Cftc rejoigne ce front syndical contre les risques de fascisme, que représente le putsch des généraux à Alger. Avec la création de l'OAS, la même année, la Cgt doit faire face aux plasticages de locaux syndicaux et menaces perpétrées contre ses militants. La police de Papon se sert du climat lié aux attentats pour frapper indifféremment, mais de préférence, sur les Arabes (le 17 octobre 1961) et sur les communistes (8 mars 1962 au métro Charonne).

L'engagement jusqu'à la paix trouve enfin son aboutissement avec la signature des accords d'Évian le 17 mars 1962. La Cgt maintient sa pression pour la traduction concrète de ceux-ci par des négociations avec le FLN.⁽⁷⁾ Elle développe la solidarité avec le peuple algérien, dont le pays est dévasté, à travers d'accords de coopération. A cette fin, la fédération Cgt des Ptt envoie des militants en Algérie, tel qu'en témoigne Louis Cardin, coopérant lui-même. Cette coopération prend fin en 1972, alors que le pays n'est pas encore relevé des ravages de la guerre. Les relations entre l'Ugta, reconstituée dès 1963, et la Cgt se poursuivent au-delà de cette date, par des échanges entre commissions jeunes, des aides à la formation syndicale. Elles deviennent plus chaotiques par la suite.

Le débat apporte des éclairages, empreints d'émotion,⁽⁸⁾ d'autres sur le conditionnement auquel se livraient les officiers auprès des appelés, les agressions verbales dont étaient victimes les militants de la part des salariés, les règlements de compte entre MNA⁽⁹⁾ et FLN dans les cafés lyonnais. Mohamed Latreche (UGTA), membre de la MOI⁽¹⁰⁾ du Rhône précise la position des algériens contre le colonialisme (et non contre le peuple français).

Des questions et des blessures de part et d'autre subsistent.

Comment faire connaître cette période aux jeunes générations ? Il conviendrait de reproduire de telles initiatives car, ainsi que Louis Viannet le disait en préambule: «revenir sur de tels événements n'est jamais anodin. Toute une classe d'âge a été marquée par cette guerre qui a longtemps divisé le peuple français... si les pertes humaines, et le coût ont été évalués, le bilan des dégâts psychologiques et psychiques liés aux exactions reste à faire. Les séquelles subsistent encore aujourd'hui.»

Le combat des algériens ne s'est pas arrêté avec l'indépendance. En cette année de célébration du 50^e anniversaire de celle-ci, le peuple demeure écarté des festivités et du partage des richesses... Le rôle d'un syndicalisme de lutte de classe, indépendant des partis politiques et de toute idéologie philosophique ou religieuse, reste posé. Cette question ouvre la perspective d'autres coopérations, sous de nouvelles formes à définir en commun.

Yveline JACQUET

1. Louis Viannet secrétaire général de la CGT de 1990 à 1999
2. Alphonse Véronèse, ancien responsable des questions internationales et secrétaire de la CGT
3. Louis Cardin, militant de la fédération Cgt des PTT, coopérant en Algérie de 1964 à 1972
4. Louis Cardin, «Histoire de la Fédération CGT des PTT en Algérie», supplément à notre journal «Le Relais» n°53 février 2012 à commander auprès de l'hs Fapt: 5€
5. «Mémoires Vives», octobre-décembre 2011, revue de l'Institut d'Histoire Sociale Cgt d'Ile-de-France
6. Ugsa: Union générale des syndicats algériens, affiliée à la FSM
7. FLN Front de Libération National créé en 1954
8. Albert Nallet «On n'efface pas la vérité» éditions Aléas - 2004
9. Mouvement Nationaliste Algérien s'oppose au FLN
10. MOI: Main d'œuvre Immigrée engagée dans la Résistance pendant la guerre

«La bataille pour un service public»

«La bataille pour un service public PTT» est omniprésente tout au long des publications de notre ihs-cgt-fapt, sa déclinaison au niveau de la région Aquitaine ne manque pas d'intérêt.

Grands événements, secteurs et catégories, les départements et sections syndicales sont ainsi passés au crible. Pas moins de 28 textes et 18 signatures pour cette revue collective d'une quarantaine de pages, qui est à l'image des combats nombreux à tous les niveaux, du service au plan national.

Les récits s'arrêtent à 1990, pour des luttes entrées dans l'histoire de la profession et dont l'étude s'avère toujours très utile pour leur poursuite, pour un véritable service public.

Pour notre ihs-fapt, ce que son homologue interprofessionnel vient de réaliser pour la région Aquitaine est un exemple motivant, pour que d'autres instituts prennent la suite afin de mailler tout le territoire.

En attendant nous incitons les lecteurs du Relais à commander cette revue.⁽¹⁾

Bernard BOUCHE

1. Au prix de 4,50€ à régler par chèque, auprès du Syndicat CGT-Fapt, section retraités et pré-retraités, 44, cours A. Briand 33075 Bordeaux Cedex



«Le mouvement syndical algérien à l'épreuve de l'indépendance» écrit par Abdelmadjid AZZI aux Editions Alger-Livres⁽¹⁾

Un livre remarquable et particulièrement instructif

Abdelmadjid AZZI⁽²⁾ a été un militant de l'UGSA-CGT des cheminots et a pris d'importantes responsabilités à 19 ans au sein de la fédération UGTA des cheminots algériens à sa création en 1956.

Après sa période de combattant dans l'Armée de Libération Nationale, Abdelmadjid AZZI jeune militant syndical lors de l'indépendance participe à la reconstitution de l'UGTA à l'Union Locale d'Alger puis à la SNCFA.

Abdelmadjid AZZI sera élu secrétaire général de la fédération UGTA des cheminots au troisième congrès en 1969. Il le restera jusqu'au cinquième congrès en 1975. Il a été un des acteurs obstinés au sein de l'UGTA pour l'autonomie à l'égard du pouvoir.

Dans son livre plein de renseignements et d'enseignements, il décrit, à partir de son vécu à l'intérieur de l'UGTA, les aléas du mouvement syndical algérien avec les dirigeants politiques depuis l'indépendance jusqu'à la fin de l'ère Boumediène (1978).

Abdelmadjid AZZI sera le membre fondateur et le secrétaire général de la Fédération Nationale des Travailleurs Retraités (1991-2006) qu'il dirigera avec Lakhdar Kaidi (ex-Secrétaire Général de l'UGSA-CGT).

1. Pour obtenir ce livre (30€), contacter Louis Cardin de l'IHS FAPT-CGT
2. Abdelmadjid AZZI a écrit ses mémoires de guerre au maquis : «Parcours d'un combattant de l'ALN. Wilaya III».

«Après nous - Celestino Alfonso, guérillero dans la Résistance française» de Patrick Fort⁽¹⁾ aux éditions Le Solitaire 14€⁽²⁾ «prix de la reconnaissance littéraire 2012 - société des arts & des lettres»

À mi-chemin entre le documentaire historique et la fiction romanesque, «Après nous» est une plongée dans les trois derniers mois de l'existence tragique de Celestino Alfonso, communiste espagnol au sein de la Résistance française, fusillé au Mont-Valérien le 21 février 1944, à l'âge

de 27 ans, avec vingt et un autres camarades combattants du groupe «Manouchian» et trois jeunes lycéens bretons. Celestino Alfonso figure sur la tristement célèbre «Affiche Rouge» de la propagande des autorités de Vichy et du régime nazi pour discréditer la Résistance.

Au-delà des tourments physiques, des angoisses et des doutes qui l'assaillent, sa résistance devient un combat intérieur, un credo à la vie, cette vie qu'il sacrifie pour un idéal de justice et de li-

berté, afin que renaisse l'espoir de jours meilleurs.

Grâce à lui. Grâce à eux. Après lui. Après eux. Nous.

1. Déjà auteur de plusieurs recueils de nouvelles (La lettre, 2011), Patrick Fort excelle tout particulièrement dans le récit historique : Le sang des chaînes (2009), Tierra de dolor (2011).
2. Informations et renseignements : <http://www.patrickfort.fr/>

Décès

Notre camarade Jacques Mezescazes est décédé le 24 septembre à l'âge de 72 ans, nous lui rendrons hommage dans le prochain Relais.

Nous avons également appris le décès de Camille Trébosc, Résistant, déporté à Buchenwald, militant de la CGT et président d'honneur de Libération Nationale PTT.

Autre parution

Le 8^e volume du **Maitron**, dictionnaire du mouvement social et ouvrier, dirigé par Claude Penneret, paraîtra en novembre aux Editions de l'Atelier.

